

ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LA SANTÉ DE DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION DÉTENUS

L'état de santé de Farouk Abu Issa et Amin Maki Madani se détériore, les deux dirigeants de l'opposition n'ayant pas bénéficié des soins requis. Ce sont des prisonniers d'opinion.

Après deux mois et demi de détention, l'état de santé de **Farouk Abu Issa**, 82 ans, et d'**Amin Maki Madani**, 76 ans, s'est nettement et rapidement détérioré. Farouk Abu Issa est globalement en mauvaise santé, et souffre notamment d'hypertension. Le 3 février, il a été transféré à l'hôpital de police *Sahiroun* à Khartoum pour la deuxième fois. Lors de sa première admission, le 23 décembre 2014, il n'avait reçu des traitements que pendant une journée, alors qu'il avait besoin de soins intensifs et durables. Fin janvier, son avocat a déposé une requête auprès des autorités soudanaises afin qu'il puisse rester à l'hôpital pour recevoir les soins dont il a besoin. Dans la même requête, son avocat a demandé qu'Amin Maki Madani soit transféré à l'hôpital et reçoive des soins urgents.

Farouk Abu Issa et Amin Maki Madani sont tous deux détenus depuis leur arrestation le 6 décembre 2014, pour avoir signé l'« Appel du Soudan » le 3 décembre, aux côtés de groupes armés et d'autres partis d'opposition à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Des agents du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS) ont transféré les deux hommes à la prison de Kober le 21 décembre et ont engagé des poursuites pénales à leur encontre le 10 janvier 2015. Ils ont été inculpés d'infractions punies de la peine de mort au titre du Code pénal de 1991, notamment de « complicité en vue de mettre en œuvre un accord criminel », « atteinte à l'ordre constitutionnel » et incitation à s'opposer « à l'autorité publique par la violence ou la force criminelle ». Le NISS a confirmé ces charges le 12 février. Le président Omar el Béchir avait déclaré que les deux hommes devaient être libérés, au lendemain de sa rencontre avec le Comité de pilotage 7+7 du Dialogue national en janvier. Cependant, le 1^{er} février, le ministre de la Justice du Soudan a rejeté un appel public lancé par leurs avocats demandant l'abandon des accusations portées à leur encontre. Le lendemain, un tribunal de Khartoum a prolongé de deux semaines la détention de Farouk Abu Issa et d'Amin Maki Madani afin de permettre au NISS de poursuivre ses investigations.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- engagez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Farouk Abu Issa et Amin Maki Madani ;
- demandez-leur de veiller à ce que ces hommes, dans l'attente de leur libération inconditionnelle, ne soient pas soumis à des actes de torture ni à d'autres mauvais traitements, et ne risquent pas d'être condamnés à mort ;
- demandez-leur de veiller à ce que, dans l'attente de leur libération, ils puissent sans délai recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 MARS 2015 À :

Président de la République

HE Omar Hassan Ahmad al-Bashir

Office of the President

People's Palace

PO Box 281

Khartoum, Soudan

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Président,

Ministre de la Justice

Mohamed Bushara Dousa

Ministry of Justice

PO Box 302Al Nil Avenue

Khartoum, Soudan

Courriel : moj@moj.gov.sd

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de l'Intérieur

Ibrahim Mahmoud Hamed

Ministry of Interior

PO Box 873

Khartoum, Soudan

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 310/14. En savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR54/024/2014/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LA SANTÉ DE DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION DÉTENUS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Farouk Abu Issa, qui dirige les Forces de consensus national (FCN), une coalition de partis politiques d'opposition, et Amin Maki Madani, qui se trouve à la tête de l'Alliance des organisations soudanaises de la société civile, ont été arrêtés le 6 décembre 2014 par des agents du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS). Trois jours avant, Farouk Abu Issa et Amin Maki Madani avaient signé l'« Appel du Soudan » au nom de leurs organisations, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Outre l'unification de l'opposition soudanaise, y compris de groupes armés, ce document a pour objectif affiché de mettre fin à la guerre, de démanteler ce que ses rédacteurs ont qualifié de « régime du parti unique », d'opérer une transition démocratique dans le pays et d'instaurer une paix globale. Signer l'« Appel du Soudan » revient à exercer sa liberté d'expression, protégée par la charte des droits de la Constitution de transition du Soudan, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), textes que la République du Soudan est tenue de respecter.

Noms : Farouk Abu Issa, Amin Maki Madani
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 310/14, AFR 54/002/2015, 13 février 2015